

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 24 mars 2022 à 10h00
« Les opinions sur les retraites »

Document n° 11
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

L'effet sur le bien-être du passage à la retraite

Secrétariat général du Conseil d'Orientation des Retraites

L'effet sur le bien-être du passage à la retraite

Le passage à la retraite constitue l'une des principales transitions vécues au cours de la vie. Selon l'emploi occupé (ou non) avant la retraite, son état de santé, les conditions de liquidation ou encore la situation familiale, le passage de la vie active à celle de retraité n'est pas appréhendé de la même façon pour tous. Certains considèrent cette transition positivement : la retraite permet une rupture avec les contraintes (horaires, hiérarchiques, recherche d'emploi...) et/ou les tâches pénibles. Elle permet également de se consacrer davantage à ses loisirs et à ses proches. Pour d'autres, pour qui au contraire la vie active est une source d'accomplissements et de relations sociales, la retraite pourra être perçue négativement, et ce d'autant plus qu'elle entraîne une perte de revenus.

Quel est alors le niveau de bien-être déclaré par les nouveaux retraités¹ et quel va être l'effet du départ à la retraite sur la satisfaction dans la vie ? La dernière vague de l'enquête « Motivations de départ à la retraite »² permet de répondre à ces questions. Quatre questions relatives au bien-être ont ainsi été posées aux nouveaux retraités de 2019-2020 : il s'agissait pour eux de noter, sur une échelle subjective allant de 0 à 10, leur satisfaction sur « la vie qu'[ils menaient] actuellement »³ (partie 1) et « la vie qu'[ils menaient] avant [leur] départ à la retraite »⁴. Les personnes pour qui la satisfaction avait varié entre les deux périodes étaient également interrogées sur la concordance entre leur satisfaction attendue et la satisfaction effectivement constatée une fois à la retraite⁵ (partie 2) et sur l'effet du passage à la retraite sur cette variation⁶ (partie 3).

La satisfaction dans la vie ne s'améliore que très légèrement avec le passage à la retraite (en moyenne la note attribuée passe de 7,3 à 7,4). La France ne se distingue ici pas de la plupart des pays européens, où les personnes de âgées de 65 ans à 74 ans et plus ont un niveau de bien-être un peu moindre que celles encore en activité⁷. Comme attendu, les niveaux de satisfaction dans la vie varient selon les caractéristiques sociodémographiques et familiales et selon les conditions de passage à la retraite. Le résultat marquant est que le niveau de bien-être des personnes déclarant être limitées dans leurs activités, déjà très inférieur à celui des autres personnes, diminue très nettement avec le passage à la retraite.

¹ Il s'agit ici des nouveaux retraités du régime général (CNAV), des régimes de la fonction publique (SRE et CNRACL) et du régime spécial de retraite de la SNCF (CPRPSNCF), résidant en France, vivant au moment de la collecte (premier semestre 2021) et partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

² Voir le document n° 2 de cette séance pour une présentation de l'enquête et le document n° 7 pour les principaux résultats de la 5^{ème} vague.

³ Question H1 : « Sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait), indiquez votre satisfaction concernant la vie que vous menez actuellement ».

⁴ Question H2 : « Sur une même échelle (allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait)), indiquez votre satisfaction concernant la vie que vous meniez avant votre départ à la retraite ».

⁵ Question H4 : « Par rapport à ce que vous aviez anticipé avant votre départ à la retraite, diriez-vous que vous êtes actuellement... : Aussi heureux que prévu, Plus heureux que prévu, Moins heureux que prévu ».

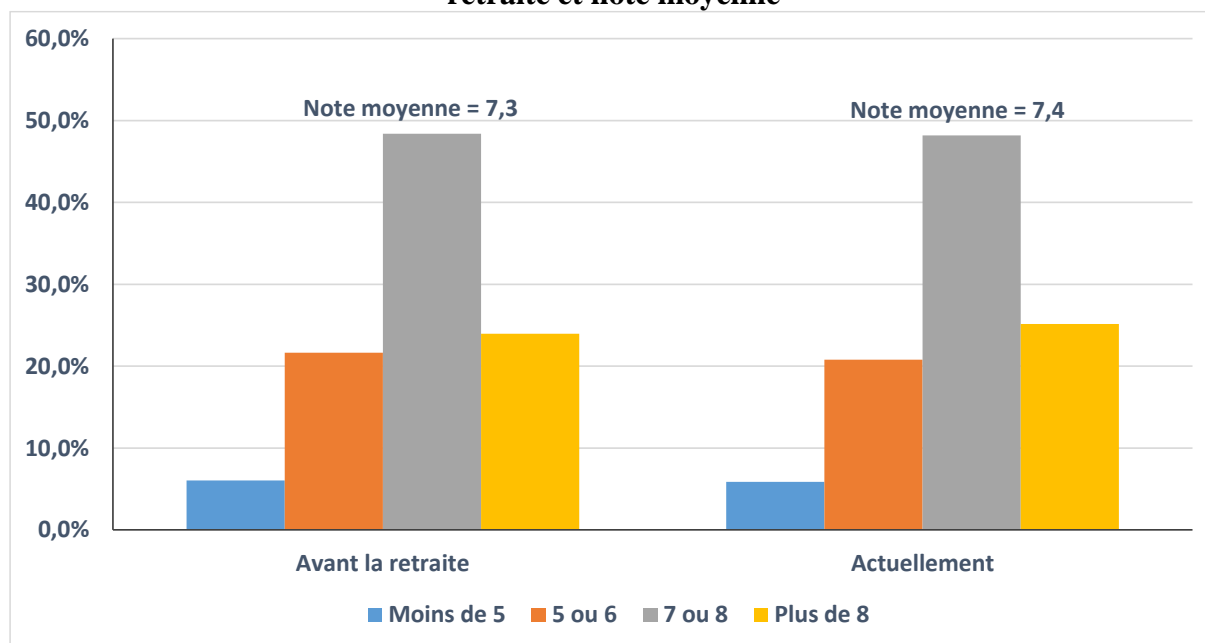
⁶ Question H3 : « Votre niveau de satisfaction n'est pas le même aujourd'hui qu'avant votre départ à la retraite. Le fait d'être désormais à la retraite joue-t-il : Beaucoup ? Un peu ? Pas du tout ? ».

⁷ Voir l'annexe 1.

1. Près des trois-quarts des nouveaux retraités déclarent un niveau de satisfaction dans la vie d'au moins 7/10

Quand ils sont interrogés sur leur niveau de bien-être, près de la moitié des nouveaux retraités (48,2 %) déclare un niveau de satisfaction de 7 ou de 8 sur 10 ; 25 % attribuent une note de 9 ou 10 à leur vie et 21 % une note de 5 ou 6. Seuls un peu moins de 6 % des personnes donnent une note inférieure ou égale à 4 (5,9 %). Cette répartition est quasiment inchangée quand les nouveaux retraités sont interrogés sur la satisfaction qu'ils ressentent dans leur vie avant leur passage à la retraite. Au final, la note moyenne de satisfaction dans la vie passe de 7,3 avant la retraite à 7,4 une fois à la retraite. Cette relative stabilité cache des disparités selon les caractéristiques sociodémographiques des personnes et de leurs conditions de départ à la retraite. Elle peut également être en partie due au moment du déroulement de l'enquête, au début de 2021 dans un contexte de permanence de la pandémie de Covid19 (voir *infra*).

Figure 1. Répartition des notes attribuées à la satisfaction dans la vie avant et après la retraite et note moyenne



Note : note moyenne hors réponse « ne sait pas ». Réponses aux questions H1 et H2.

Lecture : en 2021, 6 % des nouveaux retraités attribuent une note inférieure à 5 à leur satisfaction dans la vie avant la retraite.

Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.

La 5^{ème} vague de l'enquête Motivations de départ à la retraite a été réalisée pendant le 1^{er} semestre 2021, à un moment où les niveaux de satisfaction dans la vie étaient particulièrement bas dans la population française en général. Selon l'enquête Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie (SRCV) réalisée par l'INSEE annuellement, les personnes de plus de 16 ans résidant en France métropolitaine déclaraient ainsi un niveau moyen de satisfaction de 6,9 en 2021 après 7,3 en 2019 et 7,2 en 2020 (voir l'annexe 1). Ce niveau était le plus bas déclaré depuis que la satisfaction dans la vie est mesurée par l'enquête SRCV (2010), ce qui peut s'expliquer par les changements de mode de vie et l'anxiété liée à la pandémie de Covid19.

Le niveau de satisfaction dans la vie, déclaré par les nouveaux retraités en 2021, semble donc légèrement supérieur à ceux déclarés par la population en général en 2021, mais proche des niveaux déclarés dans les enquêtes précédentes.

Le facteur qui semble le plus déterminant sur la satisfaction dans la vie est l'état de santé. Ainsi, les personnes qui déclarent des limitations dans les activités de la vie quotidienne⁸ sont nettement moins satisfaites que les personnes n'ayant aucune limitation. Pour les nouveaux retraités très fortement limités dans leurs activités de la vie quotidienne, le niveau moyen de bien-être déclaré est de 6,0 ; il est de 6,8 pour les personnes déclarant des limitations modérées et de 7,6 pour ceux qui ne déclarent aucune limitation.

Les autres caractéristiques personnelles et familiales semblent avoir moins d'influence que l'état de santé quant au niveau de satisfaction dans la vie. Les femmes se déclarent en moyenne également moins heureuses que les hommes (7,2 contre 7,6). Cette constatation, également réalisée par l'INSEE pour la population de plus de 16 ans dans son ensemble, s'expliquerait selon l'institut essentiellement par les caractéristiques sociodémographiques des femmes et par le fait que leur situation matérielle et financière est plus défavorable que celle des hommes. Les personnes vivant seules se déclarent également moins satisfaites que les personnes vivant en couple.

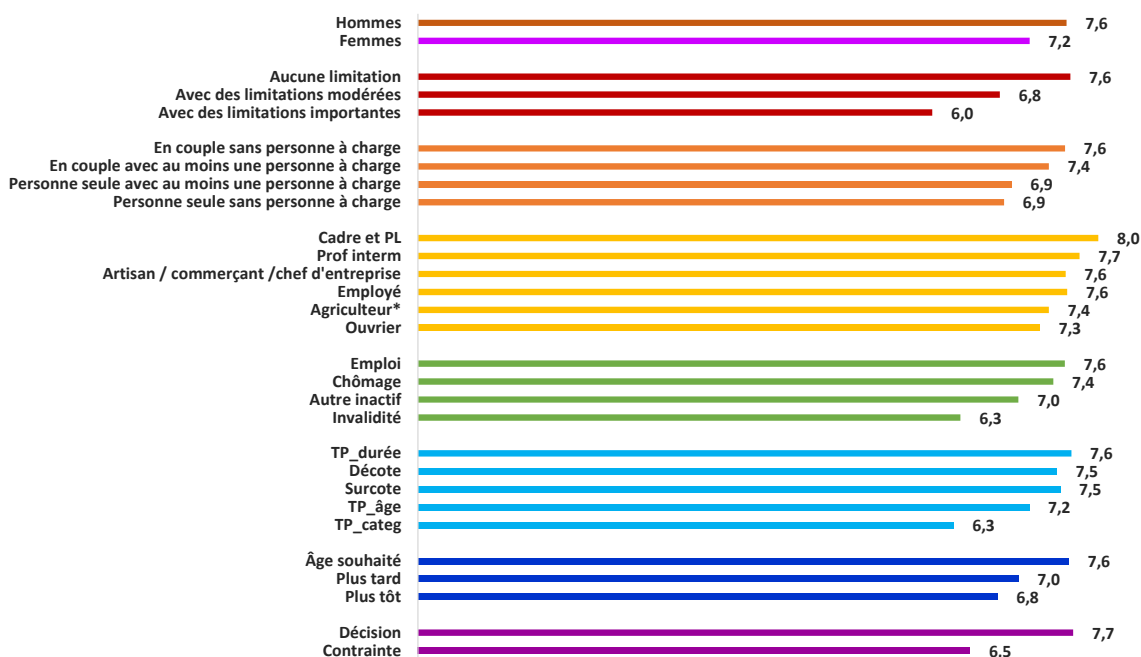
Les résultats montrent que le niveau de bien-être dépend également de l'ancienne situation professionnelle. Ainsi, les personnes en emploi avant la retraite sont plus satisfaites que celles qui étaient hors de l'emploi (en particulier celles qui étaient en invalidité). Pour les personnes qui étaient en emploi avant la retraite, le bien-être est assez nettement hiérarchisé avec la CSP, qui est un *proxy* des revenus des retraités⁹ : les anciens cadres sont ainsi ceux qui se déclarent les plus heureux tandis que les anciens employés et ouvriers déclarent le niveau de satisfaction moyen le moins élevé.

⁸ Question A9 : « Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? (Pour l'enquêteur, préciser le cas échéant : gênes, difficultés, séquelles d'accident) : Oui, fortement limité(e), Oui, limité(e), mais pas fortement, Non, pas limité du tout, (refus).

⁹ Les montants de pension totale ne sont pas disponibles, seuls cinq régimes ayant participé à l'enquête (CNAV, AGIRC-ARRCO, régime de la fonction publique de l'État, CNRACL et SNCF). Il est prévu que l'enquête soit appariée avec l'EIR 2020 quand celui-ci sera disponible. Cet appariement permettra de connaître la pension totale.

Enfin, les conditions de départ à la retraite déterminent également le niveau de satisfaction dans la vie. Ainsi, les personnes dont le départ à la retraite n'a pas été vécu comme un choix (la personne est partie avant ou après l'âge souhaité et a déclaré que son départ résultait d'une contrainte) déclarent des niveaux de satisfaction de vie plus faibles que les autres personnes. De même, les personnes parties au taux plein au titre de la catégorie¹⁰ et au taux plein par l'âge ont des niveaux de bien-être subjectif nettement moins élevés que les autres personnes.

Figure 2. Note moyenne (sur 10) de satisfaction dans la vie des nouveaux retraités selon les caractéristiques sociodémographiques, familiales et les conditions de départ à la retraite



Notes : note moyenne à la question H1 hors réponses « ne sait pas ». Les résultats par CS ne concernent que les personnes en emploi au moment de leur départ à la retraite ; les données relatives aux agriculteurs doivent être interprétées avec prudence, compte tenu de la faiblesse des effectifs dans l'enquête.

Lecture : en 2021, les femmes nouvelles retraitées attribuent une note moyenne de 7,2 à leur satisfaction dans la vie à la retraite.

Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.

Toutefois, les différentes caractéristiques des personnes et leurs conditions de départ à la retraite ne sont pas indépendantes les unes des autres. En particulier, les personnes limitées dans leurs activités de la vie quotidienne, qui représentent 23 % des nouveaux retraités enquêtés, sont sur-représentées dans les personnes partant à taux plein au titre de la catégorie (68 %), dans celles ayant été en invalidité avant la retraite (65 %) ou encore dans celles qui partent avant l'âge souhaité (38 %) et pour qui le départ à la retraite a plutôt résulté d'une contrainte (47 %) (voir l'annexe 2). En outre ces personnes déclarent, en moyenne, une perte de satisfaction dans la vie (-0,6 alors que les personnes sans limitation déclarent, quant à elles, un gain moyen de bien-être (+0,2).

¹⁰ Départs au taux plein au titre de l'inaptitude, de l'invalidité, de l'amiante, de la catégorie active dans la fonction publique, etc.

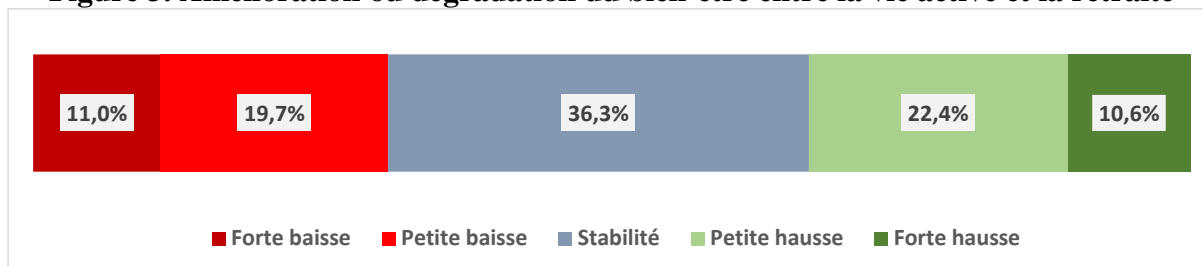
Il en est de même des femmes qui représentent 53 % des personnes enquêtées, mais 59 % des personnes déclarant des limitations dans les activités de la vie quotidienne.

C'est pourquoi les parties suivantes s'attachent à présenter les résultats respectivement pour les hommes et pour les femmes en séparant les personnes ne déclarant aucune limitation dans la vie quotidienne de celles déclarant des limitations d'activité.

2. Pour près de 70 % des nouveaux retraités, la retraite augmente ou ne change pas la satisfaction dans la vie ; ce constat est moins vrai pour les personnes avec limitations d'activité

Dans l'ensemble, le passage à la retraite est souvent accompagné d'une variation de la satisfaction dans la vie. 33 % des nouveaux retraités ont une satisfaction plus élevée après leur départ à la retraite (dont nettement plus élevée pour 11 %), 36 % une satisfaction équivalente et 31 % sont moins satisfaits (dont 11 % nettement moins satisfaits)¹¹. Cependant, comme l'enquête est réalisée un an après le départ à la retraite, les réponses sur la satisfaction dans la vie peuvent présenter un léger biais, certaines personnes pouvant déformer leurs souvenirs de leur situation avant la retraite. Les résultats sont toutefois cohérents avec ce qui est constaté dans l'enquête SRCV de l'INSEE qui permet de suivre les ménages sur plusieurs années au moment de leur passage à la retraite¹².

Figure 3. Amélioration ou dégradation du bien-être entre la vie active et la retraite



Note : différence entre les notes moyennes aux questions H1 et H2 hors réponses « ne sait pas ».

Lecture : en 2021, 11 % des nouveaux retraités déclarent que leur satisfaction dans la vie est moins élevée qu'avant leur retraite.

Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.

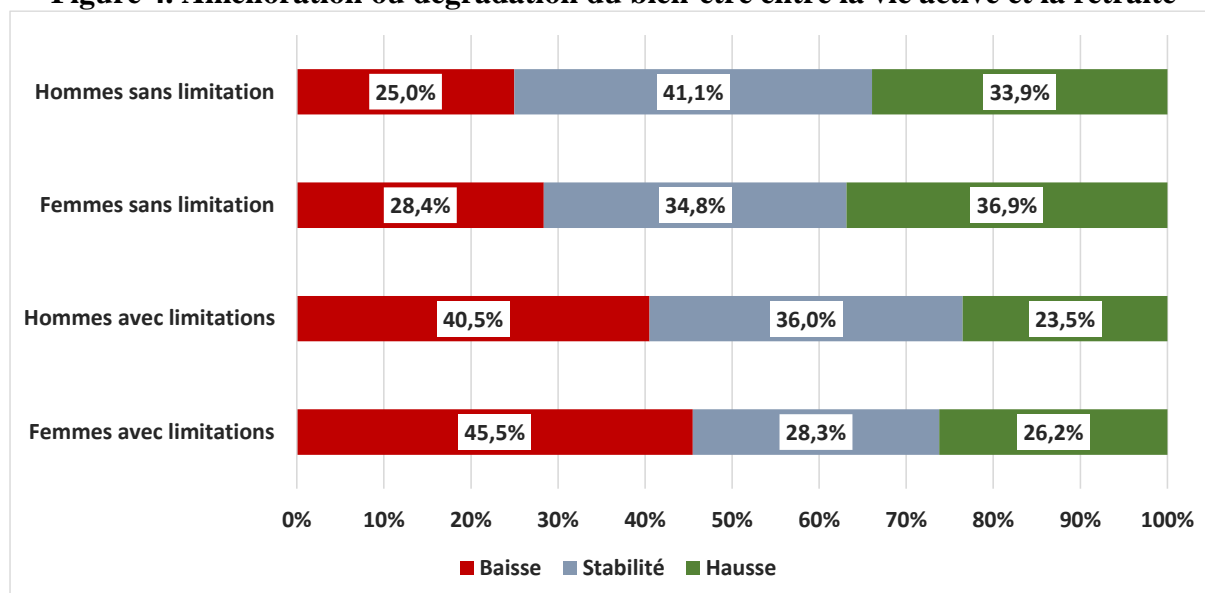
Les personnes qui déclarent des limitations dans leurs activités de la vie quotidienne sont celles qui constatent le plus de diminution de leur satisfaction dans la vie : 45,5 % des femmes et 40,5% des hommes déclarant des limitations sont moins satisfaits une fois à la

¹¹ Ces résultats diffèrent de ceux présentés dans le document n° 7 (respectivement 23 %, 56 % et 22 %). Ont ici été considérées comme satisfaites de façon équivalente avant et après la retraite les personnes déclarant exactement la même note. Dans le document n° 7, la satisfaction dans la vie est considérée comme stable entre les deux périodes si l'écart est compris entre -1 et 1, ce qui explique que la part de personnes pour qui la satisfaction est équivalente est plus élevée.

¹² Voir M. Perona, C. Senik et M. Péron, « Le passage à la retraite », Observatoire du Bien-être CEPREMAP n°2019-07, septembre 2019, [document n° 10](#) de la séance du COR du 9 juillet 2020.

retraite qu'avant, alors que pour les personnes ne déclarant aucune limitation, cette part n'est respectivement que de 28,4 % et 25 % pour les femmes et les hommes. À l'inverse, 26,2 % des femmes et 23,5 % des hommes déclarent être plus heureux à la retraite quand ils ont des limitations d'activité, contre respectivement 36,9 % et 33,9 % des personnes sans limitations.

Figure 4. Amélioration ou dégradation du bien-être entre la vie active et la retraite



Note : répartition entre les différences de note aux questions H1 et H2 hors réponses « ne sait pas ». La stabilité correspond à exactement la même note entre les deux questions.

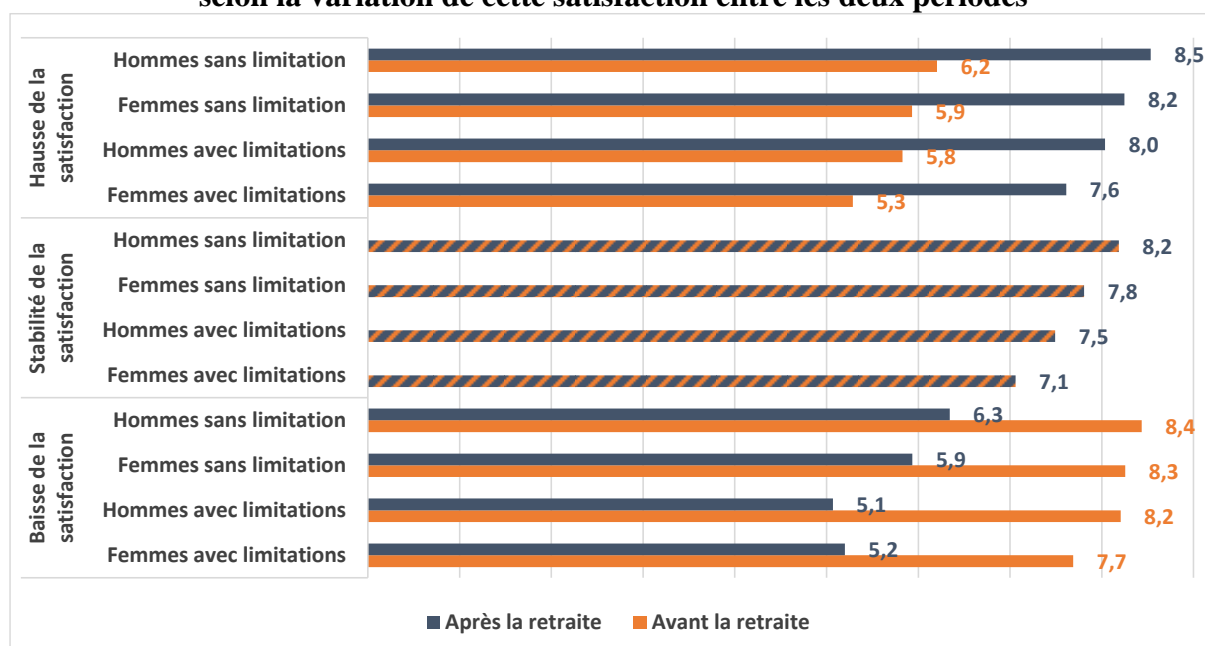
Lecture : en 2021, 25 % des nouveaux retraités hommes ne déclarant aucune limitation dans leurs activités de la vie quotidienne attribuent une note inférieure à leur satisfaction dans la vie après la retraite.

Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.

Les variations de notes moyennes attribuées à la satisfaction dans la vie avant et après la retraite sont d'une assez grande ampleur, quel que soit l'état de santé des personnes : ainsi, pour les personnes qui déclarent être moins heureuses dans la vie une fois à la retraite, les niveaux de bien-être moyens actuels varient entre 5,1 (hommes avec limitations) et 6,3 (hommes sans limitation) contre 7,7 (femmes avec limitations, 8,2 pour les hommes avec limitations) à 8,4 (hommes sans limitation) avant la retraite. Pour les personnes étant plus satisfaites à la retraite, les notes varient entre 7,6 (femmes avec limitations) et 8,4 (hommes sans limitations) à la retraite contre respectivement 5,3 et 8,2 avant.

Figure 5. Note moyenne (sur 10) de satisfaction dans la vie avant et après la retraite selon la variation de cette satisfaction entre les deux périodes



Notes : notes moyennes aux questions H1 et H2 hors réponses « ne sait pas ».

Lecture : en 2021, les nouvelles retraitées déclarant des limitations dans leurs activités de la vie quotidienne et une baisse de leur satisfaction dans la vie avec le passage à la retraite attribuent une note moyenne de 7,7 à leur satisfaction dans la vie avant la retraite et de 5,2 après la retraite.

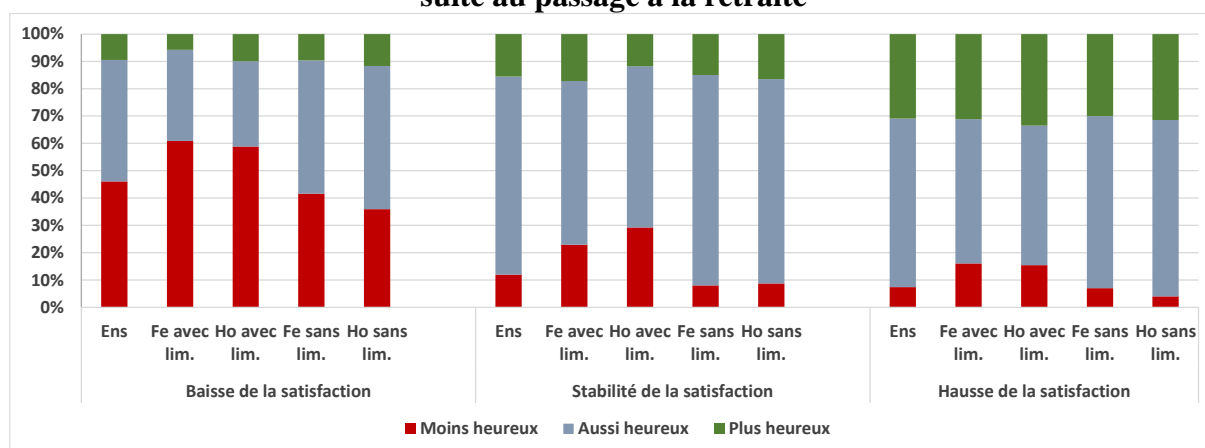
Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.

Les personnes étaient également interrogées sur la concordance entre leur satisfaction attendue durant la retraite et leur degré constaté de satisfaction : **près des trois quarts de l'ensemble des nouveaux retraités qui déclarent la même satisfaction dans la vie avant et après la retraite avaient bien anticipé cette situation** (un peu moins de 60 % des retraités se sentant limités dans leurs activités quotidiennes).

En revanche, **quand il y a une variation de bien-être entre les deux périodes, cette situation ne semble que moyennement avoir été anticipée** : 45 % des personnes moins heureuses ne l'avaient pas anticipé et cette part est de 60 % pour les personnes déclarant des limitations. Et 30 % de ceux qui déclarent que leur bien-être s'est amélioré une fois à la retraite sont plus heureux que prévu, les personnes en moins bonne santé ne se distinguant cette fois pas.

Figure 6. Variation anticipée et variation effective de bien-être suite au passage à la retraite



Notes : réponse à la question H4 hors « ne sait pas ».

Lecture : en 2021, 46 % des personnes déclarant une baisse de leur satisfaction dans la vie après leur passage à la retraite sont moins heureux que ce qu'ils avaient anticipé.

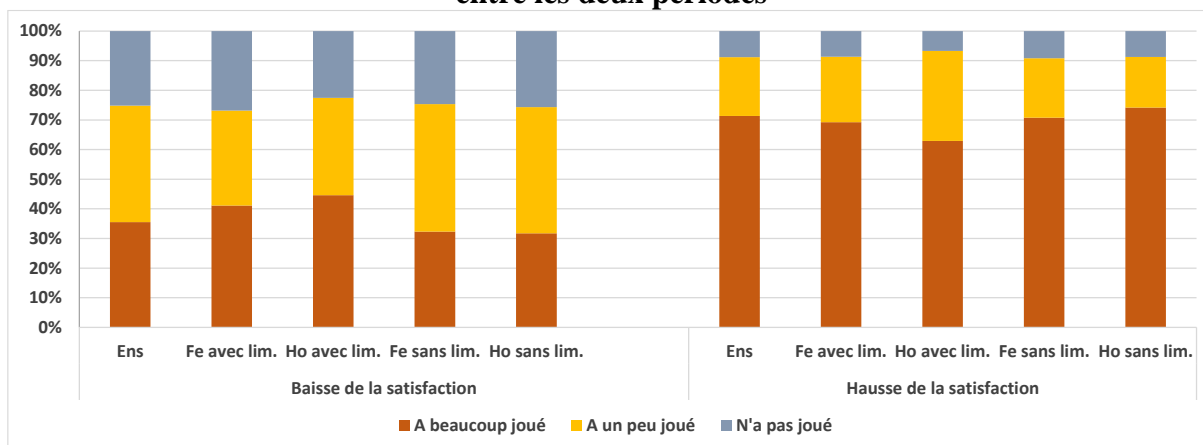
Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.

3. Le rôle du passage à la retraite dans l'évolution de la satisfaction dans la vie

Pour plus de 90 % des personnes plus satisfaites à la retraite, le passage à la retraite a joué dans ce constat (beaucoup pour 71 % et un peu pour 20 %). Ce rôle est un peu moins net pour les personnes moins satisfaites à la retraite, même si 75 % d'entre elles estiment également que le départ à la retraite a joué dans la variation de leur satisfaction dans la vie (36 % beaucoup et 39 % un peu). Il ne semble pas y avoir de différence sensible selon l'état de santé.

Figure 7. Rôle du passage à la retraite dans la variation de la satisfaction dans la vie entre les deux périodes



Notes : réponse à la question H3 hors « ne sait pas ».

Lecture : en 2021, 35,6 % des nouveaux retraités qui déclarent une baisse de la satisfaction dans la vie déclarent que le passage à la retraite a beaucoup joué dans cette variation.

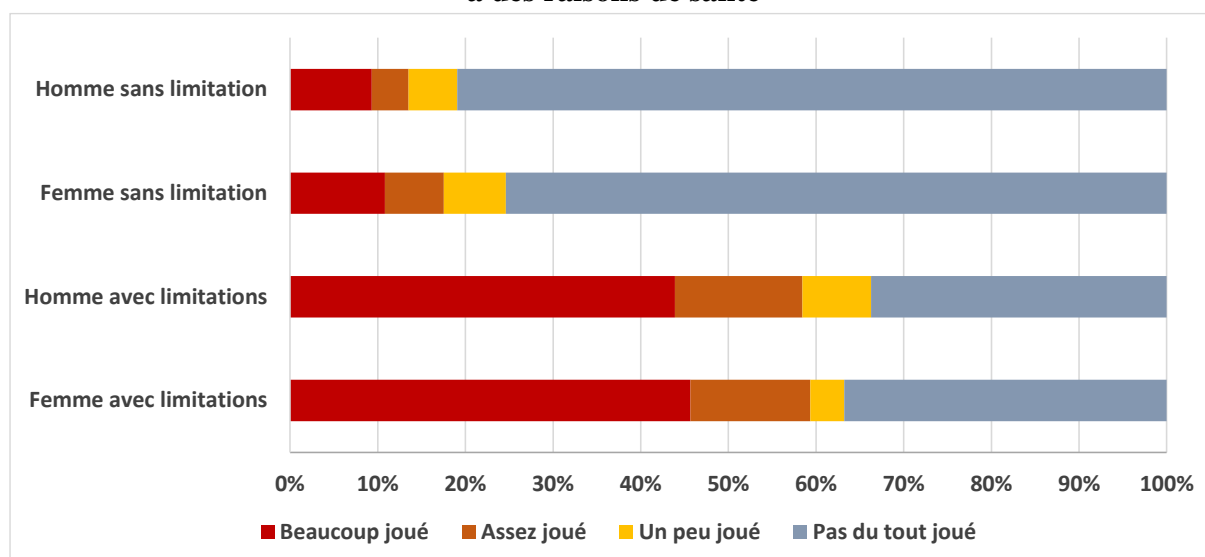
Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.

La retraite augmenterait donc en moyenne la satisfaction dans la vie des personnes sans limitation d'activité alors qu'elle la dégraderait pour les personnes avec limitations d'activité. En outre, la baisse de satisfaction dans la vie pour les personnes en moins bonne santé ne semble avoir été que faiblement anticipée.

Même si les personnes ayant des limitations dans les activités de la vie quotidienne déclarent à ce propos que les raisons de santé ont au moins un peu joué dans leur départ à la retraite, **ce résultat peut apparaître paradoxal** dans la mesure où les études montrent en général que l'état de santé, qui est corrélé à la satisfaction dans la vie comme cela est constaté ici, a plutôt tendance à s'améliorer avec le passage à la retraite.

Figure 8. Motivations de départ à la retraite ou de cessation d'activité liées à des raisons de santé



Notes : réponse à la question « Vous aviez des problèmes de santé qui rendaient le travail difficile ».

Lecture : en 2021, pour 45,7 % des femmes ressentant des limitations dans leurs activités de la vie quotidienne, la santé a beaucoup joué dans leur décision de partir à la retraite ou de cesser leur activité.

Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.

Ce paradoxe reste difficile à interpréter avec les données de l'enquête et en l'absence d'entretiens approfondis pour mieux comprendre ces réponses. Il pourrait être la conséquence d'une dégradation plus rapide de l'état de santé des personnes ressentant des limitations dans les activités de la vie quotidienne aux âges de la retraite (ou juste après) que pour les autres personnes. La moindre satisfaction déclarée dans la vie après la retraite serait ainsi plus un reflet de cette dégradation de l'état de santé que du passage à la retraite en lui-même. Ce constat pourrait se trouver corroboré par le fait que ce sont les personnes ayant des limitations et qui étaient hors de l'emploi au moment du passage à la retraite qui déclarent en moyenne la diminution la plus importante de leur satisfaction dans la vie¹³. Ces personnes étaient le plus souvent en invalidité et avaient donc une santé déjà plus dégradée que les autres personnes avant la retraite. Le passage à la retraite n'a ainsi pas changé leur situation effective face au travail et aux loisirs mais a pu constituer un signal d'anticipation de la dégradation de leur état de santé.

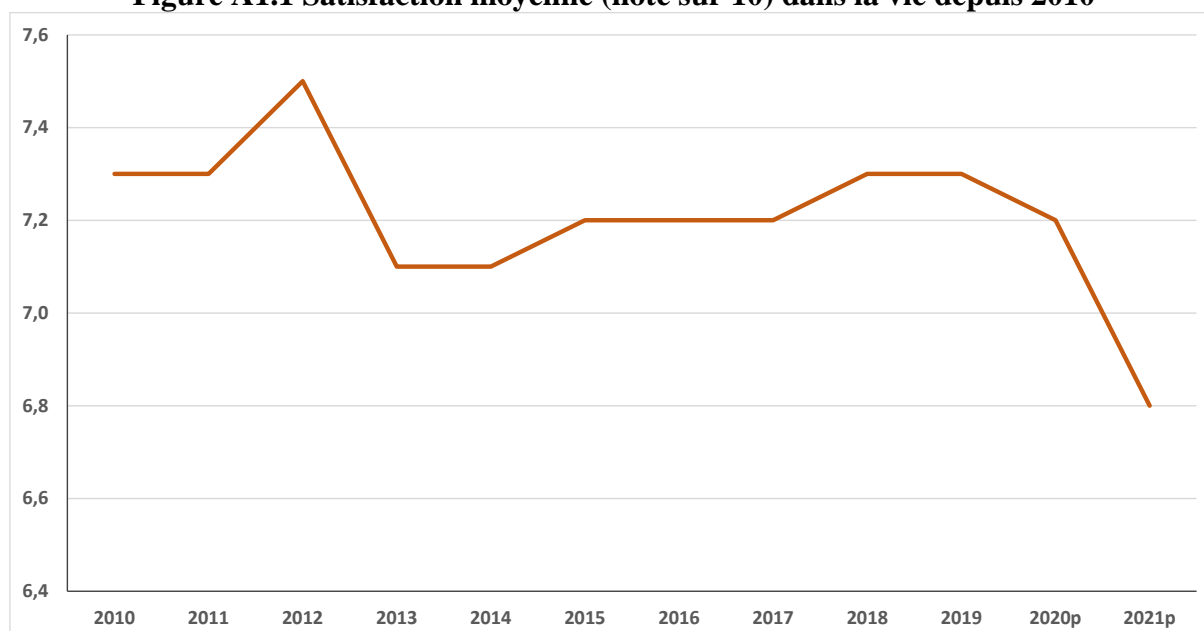
¹³ -0,9 pour les personnes ayant des limitations hors de l'emploi avant la retraite contre -0,3 pour les personnes ayant des limitations en emploi avant la retraite.

Annexe 1. La satisfaction des personnes vivant en France

Depuis 2010, l'enquête Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie (SRCV) réalisée par l'INSEE annuellement permet de mesurer le bien-être subjectif des personnes de plus de 16 ans résidant en France métropolitaine. Cette enquête s'inscrit dans un dispositif harmonisé européen. Trois enseignements peuvent être tirés ici.

Premier enseignement : le niveau de bien-être subjectif semble être relativement liée au contexte économique et social du pays. Elle était ainsi relativement basse en 2013-2014 à un moment où le chômage était important et où régnait un pessimisme concernant les perspectives économiques avant de remonter en 2018. Depuis, la satisfaction dans la vie est en baisse avec la succession de crises que vit le pays. Le point bas de 2021 correspond aux craintes liées à la pandémie de Covid19 et à la mise en place du deuxième confinement, l'enquête ayant été réalisée en début d'année.

Figure A1.1 Satisfaction moyenne (note sur 10) dans la vie depuis 2010



p : données provisoires.

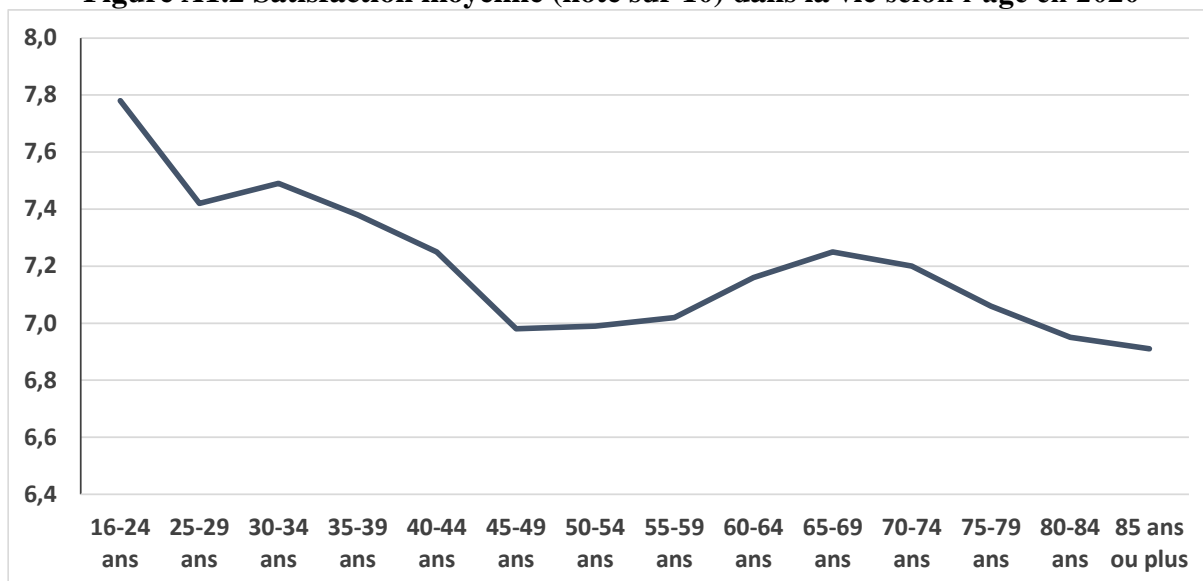
Lecture : en 2021, la satisfaction moyenne dans la vie des personnes vivant en France est de 6,9.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire, de 16 ans ou plus.

Source: Insee, enquêtes SRCV 2010 à 2021.

Deuxième enseignement : la satisfaction générale dans la vie dépend de l'âge. Elle est ainsi maximale chez les jeunes de 16 à 24 ans puis décroît jusque 44 ans. Elle est ensuite stable entre 44 et 59 ans avant de rebondir entre 60 et 69 ans. Elle diminue ensuite à nouveau avec le grand âge.

Figure A1.2 Satisfaction moyenne (note sur 10) dans la vie selon l'âge en 2020



Note : données provisoires.

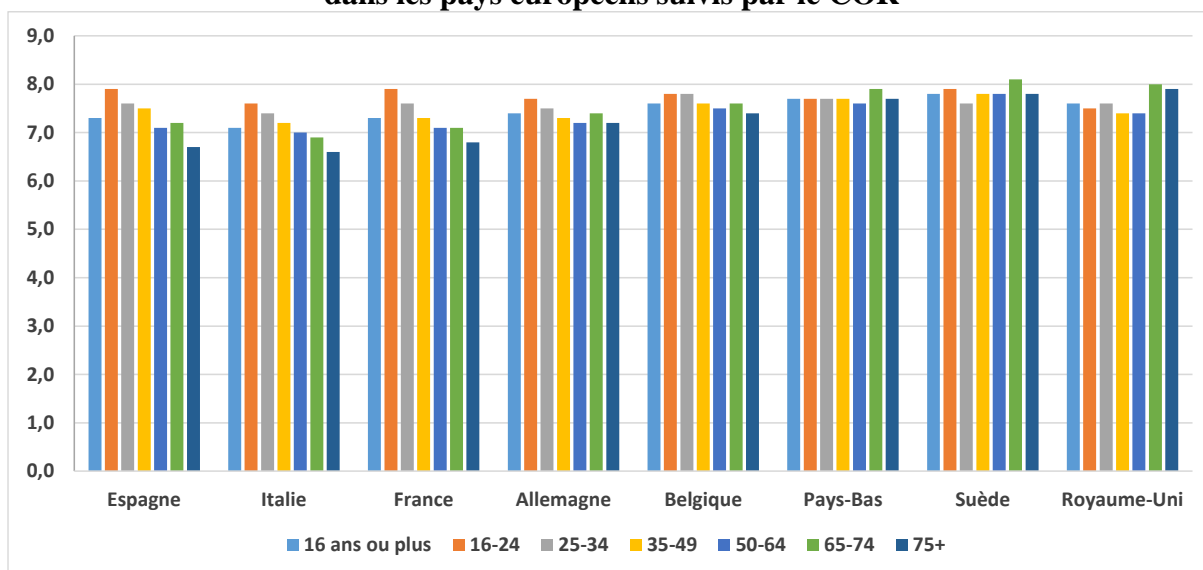
Lecture : en 2020, les personnes âgées de 16 à 24 ans évaluent à 7,8 10 leur satisfaction dans la vie menée actuellement.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2020.

Troisième enseignement : parmi les pays européens suivis par le COR, le niveau de satisfaction dans la vie en France semble en moyenne plutôt bas ; seules l'Espagne et l'Italie ont un niveau plus faible. Ce qui semble s'expliquer par la satisfaction ressentie aux âges les plus avancés (à partir de 50 ans) dans ces pays alors que les jeunes Français et les jeunes Espagnols ont un niveau de satisfaction plus élevés que les autres jeunes européens.

Figure A1.3 Satisfaction moyenne (note sur 10) dans la vie selon l'âge en 2018 dans les pays européens suivis par le COR



Champ : Ensemble des individus de plus de 16 ans vivant en ménages ordinaires.

Source : Eurostat, EU-SILC 2018

Annexe 2. Structure de l'échantillon de l'échantillon étudié

En %	Limitations importantes d'activité		Limitations modérées d'activité		Aucune limitation d'activité		Avec limitations	Sans limitation	Femmes	Hommes
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes				
Ensemble	5,7	4,0	7,7	5,4	39,7	37,5	22,8	77,2	53,1	46,9
Limitations importantes d'activité									57,9	42,1
Limitations modérées d'activité									59,4	40,6
Aucune limitation d'activité									51,5	48,5
En couple avec au moins une personne à charge	4,5	6,7	4,8	9,2	24,2	50,6	25,2	74,8	33,5	66,5
En couple sans personne à charge	4,5	3,4	7,4	5,4	39,1	40,2	20,6	79,4	51,0	49,0
Personne seule avec au moins une personne à charge	10,6	5,5	8,9	5,5	42,8	26,8	30,4	69,6	62,3	37,7
Personne seule sans personne à charge	9,5	5,5	11,0	4,3	45,1	24,6	30,3	69,7	65,6	34,4
Emploi	2,8	2,6	5,1	4,8	41,9	42,8	15,3	84,7	49,8	50,2
Chômage	3,5	3,5	7,4	7,9	37,5	40,2	22,4	77,6	48,4	51,6
Invalidité / maladie	20,1	13,2	22,8	9,1	20,0	14,7	65,3	34,7	63,0	37,0
Autre inactif	13,8	3,9	10,4	0,6	56,4	15,0	28,7	71,3	80,5	19,5
Cadre ou profession libérale	2,1	3,7	2,5	4,0	29,4	58,3	12,3	87,7	34,0	66,0
Profession intermédiaire	1,9	0,8	7,4	4,7	54,7	30,5	14,8	85,2	63,9	36,1
Employé	3,6	1,9	7,2	3,9	54,5	28,9	16,7	83,3	65,3	34,7
Ouvrier	2,5	3,9	2,4	7,8	23,1	60,4	16,5	83,5	27,9	72,1
Artisan / commerçant / chef d'entreprise	1,2	1,5	3,3	9,3	26,8	58,0	15,3	84,7	31,2	68,8
Agriculteur*	12,0	11,9	-	0,1	6,1	70,0	23,9	76,1	18,0	82,0
Taux plein par la durée	2,7	2,1	4,7	5,4	41,0	44,0	14,9	85,1	48,5	51,5
Taux plein par l'âge	5,9	3,0	8,9	5,3	40,9	36,0	23,1	76,9	55,7	44,3
Taux plein par la catégorie	20,2	15,8	22,3	9,4	17,9	14,4	67,6	32,4	60,4	39,6
Décote	6,1	2,6	7,4	4,0	47,2	32,8	20,0	80,0	60,7	39,3
Surcote	1,7	1,9	4,7	3,2	47,8	40,6	11,6	88,4	54,2	45,8
Parti à l'âge souhaité	4,0	2,8	7,5	5,3	40,7	39,7	19,6	80,4	52,2	47,8
Parti plus tôt	11,5	8,6	10,7	7,1	30,6	31,5	37,9	62,1	52,8	47,2
Parti plus tard	4,4	4,3	7,6	5,5	43,7	34,6	21,8	78,2	55,7	44,3
Le départ à la retraite relevait plutôt d'une décision	3,3	2,0	6,1	4,4	43,4	40,8	15,8	84,2	52,7	47,3
Le départ à la retraite relevait plutôt d'une contrainte	14,1	10,9	13,3	8,9	26,9	25,8	47,3	52,7	54,4	45,6

Champ : nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre juillet 2019 et juin 2020.

Source : DREES, COR, DSS, CNAV, AGIRC-ARRCO, SRE, CDC, CPRPSNCF, enquête Motivations de départ à la retraite 2021.